

# Le projet de voie verte refait surface

Les premières intentions d'une transformation de la ligne ferroviaire désaffectée Cholet – Bressuire remontent à 2005. Le projet a été plusieurs fois remis à plus tard, avant de repartir.

Une voie verte entre Cholet et Maulévrier sur le tracé de rails désaffectés, le dossier est ouvert depuis bien longtemps. « **En 2005, pendant mon premier mandat, il y a eu une réunion de personnes concernées par le tourisme, mais la voie était considérée comme stratégique par RFF** [Réseau ferré de France, désormais SNCF Réseau, N.D.L.R.]. **Elle était conservée au cas où** », indique Jean-Pierre Chavassieux, maire de Maulévrier de 2001 à 2020.

## SNCF Réseau attend un engagement de l'ADC

La liaison douce imaginée dès le milieu des années 2000, propre à faire cheminer piétons et cyclistes sur un maximum de 13,5 km entre la gare de Cholet et la frontière sud du département, constituerait une reconversion d'une partie de la voie ferrée Angers – Niort (Deux-Sèvres), qui

couvre sur 183 km. En 1976, faute d'une rentabilité suffisante, la ligne Cholet – Bressuire (Deux-Sèvres), tronçon de 46 km de la précédente, était abandonnée.

Du fait d'une ligne donc toujours considérée comme « stratégique », le projet est mis de côté. Passent alors les années, le temps, notamment, pour la Communauté de communes du Bocage (CCB) dont le siège est à Maulévrier, de rejoindre celle du Choletais dans la nouvelle ADC (Agglomération du Choletais), le 1<sup>er</sup> janvier 2017, annihilant ses avancées en la matière. L'année suivante, la voie verte ressort une première fois des cartons.

En avril 2018, le statut de la ligne ayant quelque peu évolué, toutes les parties prenantes d'une voie verte devant aussi passer par les Deux-Sèvres se réunissent : Départements du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres,

Régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine, communautés de communes, communes, SNCF Réseau et SNCF Immobilier. Il est alors convenu que « **les collectivités devaient cosigner un courrier confirmant leur intention d'aménager une voie verte entre Cholet et Nueil-les-Aubières (Deux-Sèvres) et l'adresser à SNCF Réseau** », indique ce dernier.

Selon SNCF Réseau, de courrier, il n'y a jamais eu. Préalable à toute évolution, « **la procédure de fermeture n'est donc pas initiée** », indique aujourd'hui la société de chemin de fer. « **Pour pouvoir fermer la voie, précise-t-elle, SNCF Réseau doit engager une procédure de fermeture de ligne. Cette procédure ne peut être initiée qu'une fois que les collectivités concernées confirment leur engagement, via une délibération, à aménager les anciennes voies ferrées en voies vertes et assurer la gestion de ces emprises.** » La balle est donc dans le camp de l'ADC.

## « Est-ce à l'agglomération de porter ça ? »

Maire de Saint-Christophe-du-Bois, Sylvain Sénécaille est depuis peu à l'ADC, en charge, notamment, du tourisme. « **Je relance un peu le dossier, qui n'a pas avancé. J'ai un peu le sentiment que tout est à faire** », avoue le conseiller communautaire de l'agglomération choletaise. « **Il va falloir reprendre les analyses techniques avec SNCF Réseau, mettre en place des conventions d'occupation, le diagnostic des ouvrages d'art** », une trentaine. Un ensemble de démarches pouvant prendre deux ans.

Si l'élu affiche « **la volonté d'y aller** », le financement interroge :



Il y a près d'un an, la Ribou'cle du lac de Ribou avait été permise par l'aménagement d'une toute petite partie des 13,5 km de la voie verte envisagée entre, pour le projet le plus long, la gare de Cholet et la frontière sud du département. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« **Est-ce à l'agglomération de porter ça ?** » Promoteur d'une voie verte gage de développement touristique, Jean-Pierre Chavassieux évoque un coût de 50 à 80 000 € du km. Sans doute sera-ce plus 80 que 50. « **40 à 50 % peuvent venir du Département et de**

la Région. » Mais une autre épine pourrait piquer. Pour SNCF Réseau, « **la mise à disposition du foncier se fait sous la forme d'un transfert de gestion sur une durée de 20 ou 30 ans** ». Court, même si renouvelable, pour un investissement de cen-

taines de milliers d'euros.

La Ville de Cholet n'a pas souhaité évoquer le sujet. « **Il est prématuré d'en parler** », a-t-elle juste indiqué via son service communication.

Vincent DANET.



Au sud du viaduc de La Roche du Ribalet, dont la traversée permet de s'engager dans la Ribou'cle et d'effectuer le tour du lac de Ribou, tout est à faire, la voie ferrée étant interdite d'accès en direction de Maulévrier. | PHOTO : OUEST-FRANCE

## Dans les Deux-Sèvres, le projet avance

Côté Deux-Sèvres, depuis 2012, une partie de la voie verte qui relierait à terme Cholet et Bressuire est déjà réalisée, entre le nord de cette dernière ville et Nueil-les-Aubières, soit 14 km. Reste à aménager la traversée de Bressuire, qui permettrait une connexion avec le tronçon menant à Parthenay, mais aussi celui reliant Nueil-les-Aubières et Saint-Pierre-des-Echaubrognes, à la frontière du département.

Selon Philippe Robin, vice-prési-

dent de la Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais (CABB), chargé du développement touristique, le coût des aménagements atteint 1,5 million d'euros pour ce qui est de la traversée de Bressuire, déjà actée. Des travaux sont en cours à la gare. Achèvement prévu en 2022. Le tronçon partant de Nueil-les-Aubières est en attente du déclassement de la voie ferrée par SNCF Réseau.

De la société de chemin de fer, Philippe Robin entend obtenir un trans-

fert de gestion via un bail emphytéotique de 99 ans et non une simple convention qui courrait sur 20 ans. « **Ce serait déraisonnable par rapport au montant des travaux engagés. Ce sont des investissements extrêmement lourds.** »

Une autre question sera à régler, comme du côté choletais, celle de l'entretien des ouvrages d'art. « **Impossible** », pour le CABB.

V. D.

## « Pour une voie verte entre Maulévrier et Cholet »

Jean-Pierre Debes, habitant de Maulévrier, a créé il y a un mois la page Facebook : « Pour une voie verte entre Maulévrier et Cholet ». Plus de 200 personnes y ont adhéré, pour suivre ce projet que le retraité de 62 ans espère « **ressortir des cartons** ». « **Le but est de convaincre les politiques.** »

Initié par des associations d'usagers du vélo, de randonnée, de Cholet et de Maulévrier, ce projet a pour objectif de relier Cholet et Parthenay

(Deux-Sèvres) pour intégrer le parcours de la Vélo Francette, itinéraire de cyclotourisme reliant La Rochelle à Ouistreham en Normandie (628 km) et desservant Parthenay.

Sur les 13,5 km de voie ferrée à réhabiliter pour « **désenclaver le cyclotourisme de Cholet, il y a une portion de 5 km, entre le lac de Ribou et Maulévrier, qui pourrait être réhabilitée à moindre coût. Ce n'est que du débroussaillage** ». Jean-Pierre Debes sort aussi la carte

de la sécurité. Le cycliste et marcheur connaît la route de Maulévrier, presque une ligne droite du camping de Maulévrier au lac de Ribou. Il la juge « **dangereuse à vélo avec des enfants à cause des voitures qui vous frôlent** ».

Il y a un mois, le Maulévrais a écrit au président de l'Agglomération du Choletais, Gilles Bourdouleix. Il attend une réponse.

Lucile MOY.